

Les points forts

Cette formation permet :

- de faire un tour d'horizon des zones de risques afin de sécuriser ses pratiques
- de faire un point sur le déroulement d'un contrôle.

Programme

Référencé



► Introduction

- Quelques éléments chiffrés

► Les points de vigilance

- Avantage en nature
- Frais professionnels
- Indemnité de rupture du contrat
- Retraite et prévoyance
- Le versement transport
- La réduction Fillon
- Les bons cadeaux, titre restaurant
- La sous-traitance

► Le déroulement d'un contrôle URSSAF

- De la réception de la lettre au contrôle
- La contestation

Objectifs

- Identifier les principaux chefs de redressement
- Connaître le déroulement d'un contrôle URSSAF

Démarche pédagogique

Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques.

Formateur

Formateur sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie.

Public

Employeur ou RRH, DRH, assistant des ressources humaines, DAF, comptable

Prérequis

Pas d'exigence spécifique

Évaluation / Validation

Évaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.

Fiche d'évaluation de la formation en fin de stage. Attestation de fin de formation accompagnée de la fiche programme à destination du stagiaire.

Formation également réalisable sur mesure en intra-entreprise

1 jour (7 heures)



Dates :

Nous consulter



Tarif :

450 € HT



Nous contacter :

Carole FEUCHERT

02.35.59.44.13

carole.feuchert@ceppic.fr